

Les enseignants, techniciens, membres du personnel administratif et étudiants de
l'Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Dijon
3, rue Michelet
21000 Dijon

A Madame Christine Albanel
Ministre de la Culture et de la Communication

Dijon, le 2 avril 2009

Madame la Ministre,

Les enseignants, techniciens, membres du personnel administratif et étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Dijon tiennent à exprimer leur inquiétude vis-à-vis des prescriptions contenues dans le rapport de L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur relatif aux conditions d'homologation au grade de Master du DNSEP et tout particulièrement :

- l'obligation pour les étudiants présentant le DNSEP de rédiger un mémoire écrit dont les normes ont été seulement calquées sur celles de l'Université ; rappelons que le rapport prescrit la rédaction d'un mémoire qui « comporte au minimum 100 000 signes, hors annexes, respecte les normes requises pour les travaux universitaires... ». La réalisation d'un tel mémoire, travail essentiel pour les étudiants de l'université, est tout simplement incompatible avec la réalisation d'un travail plastique tel qu'il est demandé pour l'obtention du DNSEP.
- l'obligation pour les enseignants théoriciens encadrant les années supérieures d'être titulaires d'un doctorat ou agrégé et pour les enseignants plasticiens d'avoir « une reconnaissance professionnelle attestée au niveau national et, le plus souvent possible, international. » Ces exigences nient la diversité des parcours d'études et professionnels des enseignants des écoles d'art. Elles peuvent être, à juste titre, perçues comme dévalorisantes, voire méprisantes, pour tous les enseignants qui, sans répondre à ces critères, assurent avec conscience et engagement leur travail depuis des années.
- l'affirmation, péremptoire et non argumentée, de l'incapacité des écoles d'art à mener un travail de recherche (« Les écoles d'art ne pouvant à ce jour héberger de véritables équipes de recherche.. ») ne relève pas seulement d'une vision restrictive et figée des diverses formes que peut revêtir la recherche dans les structures d'enseignement ; elle nie la réalité de nombreux projets qui se développent, sous des formes diverses, depuis des années dans les écoles d'art.

Nous nous associons aux inquiétudes et aux protestations déjà exprimées par de nombreuses autres écoles d'art et affirmons notre solidarité avec les directeurs, enseignants, techniciens, personnels administratifs et étudiants opposés à ce rapport et ses conclusions. Nous affirmons aussi notre solidarité avec les enseignants, les chercheurs et les étudiants des universités dont les préoccupations rejoignent les nôtres vis-à-vis du maintien de la qualité et de la diversité des enseignements supérieurs.